

Séminaire « L'environnement, opportunité et vecteur pour l'emploi »

25 octobre 2007

Séance plénière du matin

Ouverture officielle

Laurence CARDINAL-ANDRE
Territoire Environnement Emploi

Je vous remercie, au nom du réseau Territoire Environnement Emploi, d'être aussi nombreux. Cette forte mobilisation compte beaucoup pour nous, qui faisons le pari que l'environnement peut être une opportunité et un vecteur pour l'emploi, tant par rapport aux nouvelles données environnementales et réglementaires, que face à une demande de la société en forte évolution. Or ce pari sur l'avenir, nous le voulons collectif, d'où ce séminaire dont nous souhaitons qu'il inaugure le début d'une longue marche.

J'en profite pour remercier les partenaires financiers du réseau Territoire Environnement Emploi qui – malgré certains aléas - nous soutiennent depuis janvier 2000, et aujourd'hui dans l'organisation de ce séminaire, à savoir l'Etat avec la DIREN et la DRTEFP, la Région Poitou-Charentes, les Agences de l'Eau et l'ADEME.

Je remercie également les intervenants qui, sollicités à la dernière minute, ont accepté de nous accorder du temps, ainsi que les animateurs et les secrétaires des ateliers.

Les aléas que j'évoque sont aussi des aléas d'agenda, puisque aujourd'hui se déroule le Grenelle de l'environnement. Madame Bettina Laville, qui devait être parmi nous et ouvrir cette journée en apportant son témoignage, est mobilisée pour cet événement national. Elle vous prie de bien vouloir l'en excuser et a exprimé le souhait que la date du prochain séminaire de 2008 soit fixée en fonction de ses disponibilités. Je vous remercie donc de votre compréhension par rapport à cette modification dans les interventions, qui ne changera rien quant au caractère de ce séminaire de travail que nous souhaitons productif notamment à travers ses ateliers.

Pour ouvrir cette journée, je vais céder la parole à Madame Marie Legrand, Vice-Présidente de la Région Poitou-Charentes.

Marie LEGRAND
Vice-Présidente de la Région Poitou-Charentes

J'interviens au nom de Ségolène Royal, Présidente de la Région Poitou-Charentes. Je suis également vice-présidente de l'Ifrée, Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement, depuis un an et demi. Je tenais à féliciter Laurence Cardinal-André pour l'organisation de ce séminaire qui cette année dépasse les 200 inscrits, un record.

Le contexte est connu et rappelé par les médias dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Il s'agit d'un contexte mondial de bouleversements climatique, énergétique - en témoigne l'envolée des cours du pétrole ces jours derniers - avec des problèmes extrêmement importants, en particulier en Poitou-Charentes, autour du partage de l'eau et des enjeux majeurs de l'urbanisme durable que malheureusement nous sommes loin de mettre en œuvre. Parallèlement s'exprime de la part de la société une demande très forte de changements dans les modes de consommation, les gestes quotidiens et la manière de vivre. Or en France, nous souffrons d'un manque cruel de compétences dans les catégories d'emplois liées à l'environnement et à ces changements importants autour de l'énergie, des nouveaux modes de consommation et d'un urbanisme durable.

La volonté de la Région, dans le cadre de son ambition d'excellence environnementale, est de développer et professionnaliser un emploi novateur dans le domaine de l'environnement, tout en s'intéressant à l'environnement des emplois. Les objectifs, qui seront déclinés par les intervenants, sont d'anticiper les évolutions favorables à un emploi lié à l'environnement et de promouvoir la qualification de ces nouveaux emplois à l'excellence environnementale.

La Région Poitou-Charentes accompagne depuis sept ans cette initiative Territoire Environnement Emploi et aide ainsi l'Ifrée, à hauteur de 20 000 euros par an. Elle a également participé très largement aux frais occasionnés par ce séminaire.

La volonté de la Région est donc double : soutenir l'innovation *via* des emplois nouveaux et durables liés à l'environnement et faire partager à un maximum d'acteurs sa volonté d'excellence environnementale. Je prendrai deux exemples concrets :

- Les emplois tremplins environnement que nous développons depuis trois ans et demi, avec un total de 1 900 emplois aidés par la Région. Ceux-ci arrivent à leur terme et une nouvelle génération d'emplois tremplin environnement a été votée la semaine dernière, dont la durée sera prolongée à quatre ans. Toutefois, les conditions seront un peu moins favorables, dans la mesure où la participation régionale sera en baisse.
- Un schéma régional des formations à la définition duquel nous travaillons actuellement.

Hubert FERRY-WILCZEK
Directeur de la DIREN Poitou-Charentes

Le plus important, aujourd'hui, me semble être le travail en atelier. Aussi mon intervention sera-t-elle brève.

L'engagement de l'Etat à travers la Direction du patrimoine naturel et celui de la DIREN en appui au réseau TEE date de plusieurs années. Les attentes sont donc extrêmement fortes. Aujourd'hui, les emplois dans le domaine de l'environnement entretiennent, pour les deux tiers, des relations avec l'eau et les déchets ainsi qu'avec l'application de la réglementation. Ils dépendent soit directement des services publics, soit des délégations de services publics ou des collectivités, même si, parfois, des entreprises interviennent pour leur compte. L'avenir sera tout autre. Le Grenelle de l'environnement a déjà été évoqué et quelle qu'en soit la synthèse, c'est une véritable révolution qui doit s'engager dans nos modes d'organisation, ce qui aura évidemment des impacts très forts.

Il ne s'agit pas d'un pari, pour reprendre le terme de Laurence Cardinal-André, mais d'une certitude. En revanche, la question de sa traduction dans les faits et de la manière dont nous devons nous y préparer reste entière. C'est tout l'intérêt de ce séminaire d'essayer, dans trois domaines particuliers, d'aborder concrètement le problème.

Indépendamment des questions strictes de formation, il faut réfléchir thème par thème en évitant certains écueils. Je pense notamment aux fausses bonnes idées - comme par exemple les biocarburants, dont on s'aperçoit qu'ils s'accompagnent de nombreux inconvénients, y compris environnementaux - auxquelles il faut faire la chasse pour leur préférer une approche globale en termes de développement durable. Un autre risque est la récupération. Pour reprendre l'exemple des biocarburants, certains en usent pour faire la promotion des 4x4 et des quads, tout en donnant bonne conscience tant au fabricant qu'au citoyen consommateur. Ce n'est certainement pas la direction qu'il faut prendre.

En revanche, il est important de considérer les réalités économiques et les structurations de filières. Le principal frein aujourd'hui à une meilleure utilisation du bois - nos forêts sont en effet sous-exploitées - ne réside pas tant dans l'emploi et la formation que dans la structuration des filières. Une réflexion globale doit être menée et je souhaiterais que ces questions soient abordées dans les ateliers.

Désormais, nous avons acquis la certitude que nous allons devoir changer de mode de développement. Cette évolution aura des impacts majeurs sur les emplois et la formation. L'objectif est de s'y préparer le plus possible et de positionner au mieux la région et le territoire sur ce sujet.

Regards croisés sur l'emploi – qualification – environnement

Laurence CARDINAL-ANDRE
Territoire Environnement Emploi

Je vous remercie pour ces mots d'introduction et d'encouragement pour ce séminaire, point de départ d'une réflexion prospective autour de ces questions d'organisation de filières.

Nous avons sollicité Madame Bettina-Laville pour nous éclairer, à travers ses connaissances et expériences, sur ces questions d'emploi, de qualification et d'environnement. Pour les raisons évoquées précédemment, ce sont trois intervenants qui, finalement, vont nous apporter leurs expériences au travers de regards croisés autour de ces questions. Nos ateliers prendront ensuite le relais et nous permettront d'identifier les moyens de s'approprier ces problématiques et de les coordonner sur des secteurs d'activité particuliers que sont les énergies renouvelables, l'eau et l'urbanisme.

Francis THUBE

Directeur de l'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement)

L'Ifrée est la structure porteuse du réseau Territoire Environnement Emploi depuis 2000. Il nous a semblé intéressant, en réfléchissant à l'absence de Madame Laville, de nous interroger sur les raisons qui poussent une structure associative partenariale telle que l'Ifrée - basée en Poitou-Charentes et qui compte parmi ses membres l'Etat, la Région, des associations, des Etablissements publics, des services des collectivités - à se préoccuper des questions d'emploi.

La problématique de l'emploi est extrêmement liée à celle de la formation, mais aussi à celle de l'éducation à l'environnement et à celle de la dynamique des territoires. L'Ifrée le vit au quotidien dans les actions qu'elle mène, ce que je vais illustrer par deux exemples.

D'une part, dans les logiques de formation, qu'elles soient à l'offre – à partir d'un catalogue établi avec nos partenaires – ou à la demande, revient régulièrement la question de la qualification mais aussi de l'évolution des emplois. Cette interrogation permanente, l'observation et le suivi du marché nous amènent à repenser, reformater, anticiper les éléments qui sont dispensés dans le cadre de ces formations. C'est encore plus flagrant lorsque nous sommes dans une logique de formation à la demande, où nous sommes interpellés directement par les professionnels sur de nouvelles problématiques qui apparaissent et pour lesquelles ils expriment un besoin d'accompagnement, de soutien, de suivi, voire de structuration. Nous nous trouvons face à une problématique d'avancée de la société qui nécessite ce que Pierre Radanne appelle le service après-vente de l'éducation nationale. Cette dénomination désigne la possibilité, après avoir quitté le cursus de formation initiale, de pouvoir compléter cette formation en vue d'un repositionnement. C'est ce que tente de faire l'Ifrée sur les questions d'éducation à l'environnement et au développement durable.

D'autre part, le deuxième retour d'expérience autour de cette question est l'accompagnement des politiques publiques en matière de développement durable. Aujourd'hui se mettent en place dans les collectivités et les entreprises des logiques d'Agenda 21. Sur ce sujet, l'Ifrée est, là encore, interpellé par la collectivité, qu'elle soit publique ou privée, qui souhaite avancer sur ces questions, en fonction des métiers et des territoires. En effet, dans le domaine de l'environnement et du développement durable, il faut s'inscrire dans des logiques de participation, de concertation, d'animation globale, ce qui nécessite un apprentissage.

Ces exemples montrent bien l'importance que peut revêtir pour l'Ifrée, le travail réalisé par Tee, qui alimente notre réflexion et nous apporte des éclairages, ensuite partagés avec l'ensemble des membres de notre réseau. Nous souhaitons par ailleurs élargir ce réseau pour pouvoir aller encore plus loin dans notre logique selon un triptyque défini il y a un an et demi :

- Une logique d'observation : connaître la situation de l'emploi lié à l'environnement dans les territoires, ce qui est difficile car il n'existe pas aujourd'hui en France d'éléments partagés sur ces questions, hormis le travail de l'Ifen qui va nous être présenté.
- Une logique de prospective : déterminer ce vers quoi nous souhaitons aller pour être en mesure d'anticiper.
- Une stratégie d'incitation, d'encouragement, d'aide à la mise en place d'éléments structurants, à travers les filières ou à travers les logiques de formation pour l'acquisition de nouvelles compétences ou le repositionnement des compétences existantes.

Je prendrai un dernier exemple pour illustrer l'ensemble de ce propos, celui d'une formation en cours dans le cadre d'Initiative Climat mise en place par la Région Poitou-Charentes et l'ADEME. Cette dernière vise à accompagner les formateurs aux métiers du bâtiment, qui interviennent dans

les CFA (Centres de formation d'apprentis), au niveau de l'AFPA, ou des GRETA. Une réflexion commune est menée pour que les futurs professionnels du bâtiment soient des pionniers en région et en France sur cette question du changement climatique liée au bâtiment. Une des premières conclusions du Grenelle nous incite d'ailleurs à travailler sur cette question.

Enfin, en ce qui nous concerne, notre « Grenelle » est en cours depuis quinze ans. Il n'y a rien à trancher ni à éliminer ou mettre en avant. Mais tout reste à faire ensemble.

Letizia CHIARORE
IFEN (Institut Français de l'Environnement)

L'Institut Français de l'Environnement est chargé de produire et diffuser l'information sur l'environnement en France. Dans ce cadre, il réalise un bilan annuel de l'emploi environnemental, ainsi qu'un suivi du marché du travail pour les métiers environnementaux.

L'emploi environnemental est estimé à partir des comptes nationaux à 373 000 équivalents temps plein en 2005, soit 9 000 emplois supplémentaires par rapport à 2004. Les deux domaines les plus importants en termes d'effectifs sont la gestion des eaux usées et la gestion des déchets, représentant ensemble la moitié de l'emploi environnemental.

Le domaine de la gestion des eaux usées est en faible hausse et celui de la gestion des déchets a augmenté de 6 400 emplois entre 2004 et 2005. Ces emplois émanent pour deux tiers des entreprises et pour un tiers du secteur public. Dans ce dernier, les deux domaines les plus importants sont la gestion de la pollution et la gestion de l'eau, de la nature et du cadre de vie.

Malheureusement, ces estimations ne peuvent pas être déclinées par région, faute de données comptables au niveau régional. Néanmoins il est possible d'observer l'emploi dans les trois grands domaines environnementaux que sont la gestion des déchets, la gestion de l'eau et l'assainissement, et la récupération, en utilisant la nomenclature des activités françaises qui donne accès à l'emploi des entreprises dont l'activité principale est environnementale. Ces données sont disponibles aux niveaux régional et départemental.

Sur la France entière, en 2006, on dénombre 129 000 emplois pour ces trois domaines, contre 2 872 en région Poitou-Charentes. L'emploi environnemental a pratiquement doublé dans cette région depuis 1993 où il était de 1 566. Le domaine le plus important est celui des déchets avec 1 200 salariés fin 2006, soit 40 % de l'effectif global. Le secteur de la récupération est quant à lui le plus dynamique, avec des effectifs qui ont doublé entre 1993 et 2006 pour atteindre 865 salariés. Le secteur de la gestion et de l'assainissement a augmenté de 4,9 % par an entre 1997 et 2006.

On peut également comparer l'évolution de l'emploi dans ces trois grands domaines entre la France entière et la région Poitou-Charentes. Les deux territoires affichent une croissance de l'emploi lié à ces secteurs d'activité entre 1993 et 2006. Toutefois, l'augmentation a été plus rapide en Poitou-Charentes entre 1999 et 2002. Cette situation traduit une conjoncture plus favorable à l'émergence de ces emplois dans cette région que dans l'ensemble de la France. Sur l'ensemble de la période, l'emploi environnemental a augmenté de 4,2 % par an en région Poitou-Charentes contre 3,8 % par an pour la France entière.

Un suivi du marché du travail en Poitou-Charentes, et plus précisément des demandes d'emploi pour les métiers environnementaux peut également être réalisé. Six métiers environnementaux ont été identifiés dans le Répertoire Opérationnel des Métiers et de l'Emploi de l'ANPE (le ROME), pour lesquels sont recensées 380 demandes d'emploi en région Poitou-Charentes en 2005. Pour précision, plus du quart sont des demandes d'emploi pour le métier d'agent d'entretien et d'assainissement. Il est vrai que dans le domaine de l'environnement, les métiers qui correspondent à un niveau de qualification inférieur au bac voient leurs demandes d'emploi augmenter plus rapidement que les métiers plus qualifiés. Ainsi pour les métiers d'agent d'entretien et d'assainissement et agent de traitement des polluants, les demandes d'emploi ont plus que doublé entre 1997 et 2005, alors que pour les autres métiers, l'augmentation n'a pas été de plus de 60 % sur la même période.

Sur l'ensemble de la période, l'évolution des demandes d'emploi pour les six métiers environnementaux est sensiblement la même pour la région Poitou-Charentes que pour la France

entière. Globalement les demandes d'emploi ont diminué entre 1999 et 2001, puis ont à nouveau augmenté entre 2001 et 2005, ce qui témoigne de la dégradation générale du marché du travail.

Débat avec la salle

Marie LEGRAND, Région Poitou-Charentes

Quel pourcentage du total des emplois de Poitou-Charentes représentent les 2 872 emplois environnementaux en 2006 ? En Poitou-Charentes, combien d'emplois concernent les domaines de l'économie d'énergie et des énergies renouvelables ?

Letizia CHIARORE, IFEN

Je n'ai pas les données pour vous répondre.

Yves DUMONT, INSEE Poitou-Charentes

Travaillant à l'INSEE, je peux préciser que l'emploi en Poitou-Charentes représente environ 660 000 emplois au total.

Marc LAMBERT, Syndicat des Eaux du Vivier

Quand vous comparez les emplois en entreprises et ceux dans les collectivités, où comptabilisez-vous les services publics gérés par les entreprises ?

Letizia CHIARORE, IFEN

Dans le personnel des entreprises.

Pierre GUILLON, Futurobois

Vous avez étudié les demandes d'emploi. Toutefois, qu'en est-il des offres ?

Letizia CHIARORE, IFEN

Les offres d'emploi ont tendance également à augmenter. Cependant, celles-ci, particulièrement dans le domaine de l'environnement, ne transitent pas toutes par l'ANPE. Il est donc difficile de comparer l'offre à la demande.

Joël TETARD, ALKAEST Conseil

Dans les données que vous nous avez présentées, avez-vous également comptabilisé les employés basés dans la région, mais qui travaillent pour de grands groupes dont le siège est extérieur ?

Letizia CHIARORE, IFEN

Je n'en suis pas certaine. Les chiffres avancés correspondent à un minimum.

Dominique BACHELART

IUT de Tours, responsable d'une licence professionnelle Médiation scientifique et éducation à l'environnement

Je me sens un peu en marge de vos travaux, tout comme l'éducation, censée être un élément de transversalité, a été en marge du Grenelle. Pourtant, face aux défis que nous devons relever, la question de l'éducation, et plus largement les pratiques de sensibilisation, d'animation, d'information, de médiation scientifique, d'éducation à l'environnement et au développement durable me semblent devoir accompagner les grandes mutations auxquelles nous sommes confrontés. Nos modes de vie vont en effet certainement résister, attachés qu'ils sont aux habitudes ancrées dans notre quotidien. Il y a donc là un champ connexe qu'il est nécessaire d'appréhender.

Un certain nombre de métiers techniques de gestion sont aussi préoccupés par ces questions : comment diffuser, faire adhérer, permettre à la population de s'approprier la connaissance nouvelle, accompagner les innovations, produire des changements concertés, faire participer les individus au débat sur les changements en cours.

Le Grenelle est une consultation d'experts, de lobbies, de dimension nationale, tandis que la population est aux prises avec des injonctions parfois un peu autoritaires du type « Tu fermeras ton robinet d'eau, tu éteindras ta lumière », qui peuvent interpeller les éducateurs. De manière transversale, ces questions me semblent devoir faire partie de vos débats.

Je suis également présente ici par solidarité avec vos travaux que je trouve particulièrement pertinents et intéressants. Je viens de la Région Centre, où il ne me semble pas que nous ayons l'équivalent en termes de concertation d'acteurs et de dynamique collective. Par ailleurs, je suis responsable d'une licence professionnelle qui dans le champ éducatif est la seule à ma connaissance en France à traiter des questions de la médiation scientifique et de l'éducation à l'environnement. Les thématiques abordées ici vont nous faire réfléchir en tant que formateurs sur les contenus des formations et les manières d'approcher ces questions, avec des étudiants qui se destinent à devenir des concepteurs d'actions pédagogiques, des coordonnateurs de programmes pédagogiques à la fois dans le secteur des loisirs et en lien avec l'école. Pour faire avancer cette réflexion, il me semble intéressant que les acteurs de l'éducation soient présents quand ceux de la gestion discutent et décident des orientations qu'ils veulent prendre.

Les emplois d'éducation à l'environnement ne sont vraisemblablement pas intégrés dans les chiffres qui ont été présentés par l'IFEN. Nous n'existons donc pas statistiquement dans le champ de l'environnement. Il est vrai qu'il est très difficile d'obtenir des données sur l'emploi d'éducateur à l'environnement. Les dernières études sont celles de l'ONMAS (Observatoire National des Métiers de l'Animation et du Sport) en 2004. Elles avaient fait le point sur les métiers de l'animation liés à l'environnement. Ces documents offraient de nombreuses informations pertinentes, même s'ils ne fournissaient pas de données chiffrées.

Le secteur de l'animation au sens général est un peu plus accessible. Deux chiffres permettent d'en dresser un cadre un peu vaste. Le recensement de l'observatoire de la fonction publique territoriale fait état de 67 500 emplois en 2005 dans le secteur de l'animation ; et Unifonction, qui est l'organisme collecteur principal du secteur associatif en matière d'animation, relève 140 000 salariés en 2005. Ce n'est donc pas un secteur professionnel négligeable. Toutefois, repérer à l'intérieur les animateurs-éducateurs qui se sont spécialisés dans l'environnement est extrêmement difficile, notamment parce que les titres professionnels sont très instables et originaux. Le dispositif emploi-jeunes, par exemple, a fait fleurir de nouvelles appellations qui ne

simplifient pas le repérage.

Ainsi l'an passé, pour nos vingt étudiants, nous avons reçu 65 offres d'emploi qui visent des métiers qui se réfèrent à des diplômes de niveau licence. Sur ces 65 offres, j'ai dénombré 30 appellations différentes : médiateur scientifique, animateur environnement, animateur gestionnaire, animateur profil environnement et science, animateur en éducation à l'environnement, animateur environnement et développement durable, animateur environnement durable et agriculture durable, coordonnateur d'activités, coordonnateur de projets d'éducation à l'environnement mêlant l'ethnologie et l'art, coordonnateur espaces dans ma ville, chargé de mission accompagnement développement durable, chargé de mission Natura 2000, chargé de mission environnement... Des offres nouvelles, encore peu nombreuses, apparaissent également : animateur énergie, chargé de mission énergie. Nos étudiants ne sont probablement pas compétents dans ce secteur, mais toutes ces offres signifient que des besoins commencent à se faire sentir.

Le secteur de l'éducation à l'environnement est donc difficile à identifier : les titres sont flous, les formations diverses et les portes d'entrée nombreuses, y compris par l'expérience acquise dans d'autres secteurs. Il n'y a pas pour l'instant de filière construite. L'agriculture forme, à travers les BTS animation, des jeunes qui se destinent à l'animation nature, avec des diplômes en cours de rénovation. Par ailleurs, dans le domaine de la jeunesse et des sports, des BEATEP s'inscrivent autour de la question de l'éducation à l'environnement. Ces diplômes sont en cours de transformation et la négociation est difficile sur le maintien d'une dimension éducation à l'environnement dans les Brevets professionnels « Jeunesse éducation populaire ». Le reste de la filière est également en transformation et les passerelles avec l'agriculture et l'éducation nationale ne sont pas construites. Nous avons donc une zone d'incertitudes mais aussi une zone d'opportunités pour réfléchir aux niveaux de formation et aux enjeux qu'il peut y avoir à accompagner ces transformations de société par des fonctions éducatives. C'est un débat dont les associations d'éducation à l'environnement sont conscientes. Notre champ d'action semble ainsi s'étendre vers les métiers de la communication et de la muséologie, mais également à la diffusion de l'information scientifique, par des pratiques d'accompagnement pédagogique.

Nous nous trouvons donc dans une période de restructuration avec des enjeux importants. Le premier est d'accompagner les associations qui ont une longue expérience dans le champ de l'animation nature, plus particulièrement orientée autour de la biodiversité, pour transférer leur savoir-faire éducatif et pédagogique au développement durable. Nous devons le faire malgré quelques résistances d'animateurs qui avaient fondé leur identité sur un rapport à la nature et qui se trouvent confrontés à des objets sociaux très différents. Il faut également doter de compétences des personnes qui ont un niveau de formation technologique et scientifique adéquat, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, et qui vont être amenées à conseiller, informer, sensibiliser, faire bouger les mentalités et les pratiques. Nous nous trouvons face, ici, à une demande convergente de réfléchir à l'éthique éducative et aux pratiques pédagogiques développées dans ce secteur.

Par ailleurs, il me semble que le monde associatif est, autour de ces emplois, toujours dans la précarité. Les emplois existants sont faiblement rémunérés, précaires pour ceux qui sont au contact direct du public. Il n'existe pas de données spécifiques à l'environnement, mais dans le champ de l'animation, le profil moyen est une femme de 33 ans qui travaille 26 heures par semaine et qui gagne 800 euros. Les enjeux sont de taille en termes de stabilisation des emplois, capitalisation des compétences et validation des acquis de l'expérience.

La question du marketing associatif risque de se poser avec encore plus d'acuité dans les prochaines années, et avec elle celle de la capacité des associations à se situer sur un marché concurrentiel tant avec des entreprises privées qu'entre elles. Il faut également surveiller l'évolution des rapports avec les collectivités territoriales. Ainsi les Conventions pluri-annuelles d'objectifs, dont la durée est passée à quatre ans, vont-elles changer les relations entre les

collectivités territoriales et le monde associatif? Le monde associatif aura-t-il la capacité de gouvernance pour être à la hauteur d'enjeux d'aussi longue durée dans la construction de projets ? Le secteur associatif, qui s'appuie autant sur le bénévolat que la « professionnalité », a parfois des difficultés à répondre à des injonctions très complexes, comme celle de la gestion des fonds publics, qui demande une expertise très élevée.

Je suis très intéressée par les préoccupations qui ressortiront de vos ateliers et sur lesquelles les enseignants, formateurs et éducateurs pourront apporter leurs contributions.

Débat avec la salle

Adéquation de l'offre de formation aux demandes des évolutions du marché de l'emploi

Armelle DENIS

Titulaire d'un DESS de gestion sociale de l'environnement et en recherche d'emploi, je suis en prise directe avec la précarité, les petits contrats. L'évolution dont il est question aujourd'hui va-t-elle faire disparaître les formations obsolètes ?

Dominique BACHELART, IUT de Tours

La situation est ambiguë dans ce secteur, avec des offres parfois indignes où un Master peut être demandé pour un poste de niveau 3 de la convention collective qui correspond normalement au niveau bac.

Pascale GARCIA, Université de La Rochelle

Je suis responsable d'une équipe de formation à l'Université de La Rochelle. Nous observons effectivement un décalage entre les formations proposées et les besoins existants.

Dominique BACHELART, IUT de Tours

Pour les licences professionnelles, la situation est particulière, car elles sont évaluées régulièrement et sont renouvelées tous les trois ans au regard du placement effectif des étudiants. Toutefois, il faut bien être conscient du décalage entre la durée d'une formation et la rapidité de l'évolution du marché de l'emploi, d'où la nécessité d'anticiper.

Pascale GARCIA, Université de La Rochelle

Dans quelle mesure peut-on faire évoluer la question de l'éducation à l'environnement et au développement durable si des cadres n'ont pas été formés au préalable ?

Marie-Laure CANO, CIO

Qui est prêt à payer ces cadres qui s'occuperont d'environnement ?

Francis THUBE, Ifrée/Réseau Tee

Un marché de l'environnement se met en place. On peut penser que sa structuration sera suffisante pour que les ressources économiques qu'il engendrera permettent de soutenir et créer des emplois. Quoi qu'il en soit, je constate que la problématique de l'éducation à l'environnement qui est notre préoccupation aujourd'hui, renvoie à une problématique plus générale de la société qui est l'adéquation des dispositifs de formations avec les emplois et les qualifications, dans une économie

en mouvance.

Gaëlle NION, Office International de l'Eau

L'Office international de l'eau a réalisé l'an dernier pour le compte du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables une étude sur les formations en France dans le domaine de l'eau. Celle-ci fait ressortir une faible diversité des formations pour les niveaux allant jusqu'au BTS et, au contraire, une multitude de formations avec des énoncés plus ou moins proches pour les niveaux supérieurs. Dans ce contexte, comment un employeur peut-il se repérer et comment les étudiants peuvent-ils choisir leur formation ? Il y a vraisemblablement un besoin de clarification à ce niveau et de définition de grandes filières où classer ces différentes formations.

Michaële LE SAOUT, DIREN Poitou-Charentes

La médiation scientifique et les besoins en matière d'éducation à l'environnement sont-ils d'abord scientifiques ?

Dominique BACHELART, IUT de Tours

Cette licence est le fruit du rapprochement de deux réseaux : le scientifique et l'éducation à l'environnement. Le médiateur scientifique est en interface avec les chercheurs dans des actions de communication : diffusion d'informations, conception d'expositions, d'outils éducatifs... Notre objectif est donc de doter nos étudiants d'une compétence transversale.

Hubert FERRY-WILCZEK, DIREN Poitou-Charentes

Je pense qu'il n'y a pas de malédiction du secteur de l'environnement en termes de précarité. Les cadres de ce secteur sont correctement payés, que ce soit dans la fonction publique ou dans les grandes entreprises. La précarité tient plutôt au manque de moyens des associations, que l'on retrouve dans d'autres secteurs que celui de l'environnement. Aujourd'hui, peu de personnes se soucient réellement d'environnement. Toutefois, dès lors que des politiques qui imposeront des normes à respecter se mettront en place, des emplois marchands seront créés pour y répondre.

Sophie MENNESSON, CPIE Charente-Maritime

Je suis directrice du CPIE de Charente-Maritime. En tant qu'employeur, quand je veux déposer une offre, je me heurte à l'absence de code ROME correspondant à l'ANPE. Or il n'existe pas d'autre source de données identifiable qui permettrait de trouver un candidat théorique. Ceci peut être un frein en termes de définition et de diffusion de l'offre d'emploi. Par ailleurs, les premières formations en éducation à l'environnement, que sont les BTS Gestion et protection de la nature, ont une grande souplesse pour s'adapter à l'actualité environnementale et à l'évolution de la société. Ils forment année après année des candidats qui sont à la pointe de l'environnement, ce qui n'est pas forcément le cas pour d'autres filières. Il faut aussi remarquer que, dans d'autres secteurs, une certaine souplesse existe aussi pour inclure dans les formations des notions environnementales.

Laurence CARDINAL-ANDRE, Réseau Tee

Nous allons devoir clore ce débat, qui pourra se poursuivre par secteur dans les ateliers.

Anticiper nécessite de prospecter pour identifier les emplois émergents. Il convient ensuite d'orienter et de former les jeunes vers ces emplois. Ces questions seront abordées dans les ateliers, à partir d'exemples concrets, afin que des actions puissent être mises en œuvre au-delà de ce séminaire :

- Dans l'atelier énergies renouvelables seront abordés plus spécifiquement le bois et le solaire pour lesquels on observe une évolution du marché au niveau de la région.
- Dans l'atelier sur l'eau et la mise en œuvre de la DCE, il conviendra de se pencher sur comment et par qui se fera concrètement cette mise en œuvre.
- Pour l'atelier Urbanisme et environnement, les réflexions pourront porter notamment sur la manière d'accompagner l'intégration des nouvelles réglementations de prise en compte de l'environnement dans les pratiques professionnelles.